



Modélisation des coûts de fonctionnement d'une Maison de Naissance

Collectif Interassociatif Autour de la NaissanceE

CIANE

BÉBÉ-CAUSETTE, BIEN NAÎTRE, CÂLIN (Centre Associatif Lorrain d'Innovation autour de la Naissance), Centre NASCITA du NORD, Fédération AVIAM (14 associations), FEMMES SAGES-FEMMES, INFO ALLAITEMENT 17, NAISSANCE & CITOYENNETÉ, NAÎTRE en BOURGOGNE, La CAUSE des PARENTS, PATIENTS-IMPATIENTS, AFAR, UFCS, FSF pour une AUTRE NAISSANCE en ARDÈCHE, SOS HÉPATITES, BÉBÉ EN VUE, COMITE de SOUTIEN de l'HÔPITAL de PAIMPOL, Mouvement Mondial des Mères - France, La LECHE LEAGUE France, MASSILIA INFO ALLAITEMENT, NAÎTRE ET BIEN ÊTRE, CoFAM, BÉBÉ CITÉ, ACCUEIL NAISSANCE, COULEUR BÉBÉ, LA GRANDE OURSE, CÉSARINE, FAMILLES DE FRANCE, NATURE ET BÉBÉ, LE CORDON, BÉBÉ MAMAN FENUA, QUELLE NAISSANCE ?, MAMAN-BLUES, PORTER SON ENFANT, LES MAINS SAGES, DESSINE-MOI UN BEBE, NAÎTRE ET GRANDIR TOUT SIMPLEMENT, CŒUR DE FAMILLE, BÉBÉS PLAISIRS

Site : www.ciane.info - Adresse e-mail : collectif_ciane@yahoo.fr

Modélisation du calcul du coût global d'une grossesse en MDN

En **accompagnement global à la naissance (AGN)**, incluant les trois phases : suivi ante natal, accouchement, post natal (8j).

Hypothèse de financement d'une structure MDN :

Rémunération des sages femmes + coûts de fonctionnement de la structure MdN (en y incluant tous les autres professionnels soignants et non soignants) (voir annexe 5)

1/ - Modélisation de la rémunération des SF en MdN :

Les données de la littérature sur l'expérimentation ou le fonctionnement des MdN montrent:

- Qu'un suivi de **40 grossesses par an** correspond à ce qui se fait ailleurs
- (sauf Hollande : 70 actuellement),
- **Au Québec**, le financement des sages femmes représente **75 % du financement de la MDN**, avec un salaire annuel par SF de **65 000 \$ canadiens (CAD)**, équivalent à **5 400 CAD mensuel**, soit 3 531 euros (1 € = 1,5293), revenu qui s'explique en partie par le différentiel de niveau de vie des soignants d'environ + 30%.

Plus prosaïquement, il faut partir du contexte français, à savoir :

- qu'une sage-femme salariée avec expérience 15 ans de carrière a un **revenu net mensuel de 2 300 €** (primes comprises) soit 4200 € brut toutes charges comprises (voir décompte modélisation en annexe 1 et annexe 2),
- la base de rémunération d'une **SF travaillant en maison de naissance** doit être **équivalente** pour être **pérenne**.
- le nombre de grossesses suivies : **240 par an** pour **trois équipes de 2 SF**,
- **soit 40 grossesses par SF et par an** est un chiffre moyen raisonnable en activité stabilisée.

Sur ces bases annuelles et **pour l'équipe de 6 SF** en MDN, la masse salariale est de **165 600 € en net**, pour **302 400 € en brut**, soit **1 260 € par suivi en AGN** (ce chiffre se recoupe avec le tab. 2 en annexe 3).

A cela s'ajoutent :

2/ - Les coûts fixes de la structure MdN :

La littérature indique que le budget global d'activité au Québec est fixé à environ **300 000 CAD** (canadien \$) soit **200 000 euros** (1 € = 1,5293), pour une activité moyenne de 240 à 250 suivi AGN par an,

En France, les **coûts fixes de structure** (matériel, frais de fonctionnement + salaires secrétaire + personnel para médical) s'évaluent à **150 000 € de charges fixes**, en tenant compte du différentiel de niveau de vie (**voir annexe 5 pour décomposition de ce coût**), soit **625€** par **suivi de grossesse en AGN** (coût aussi confirmé par le modèle allemand).

3/ - L'estimation du coût global de financement d'une structure MDN :

Rémunération + coûts fixes de fonctionnement = **452 400 euros** environ par an.

Soit un coût de suivi d'une grossesse en AGN dans une structure MDN (sans les examens paracliniques) : **452 400 € / 240 suivis de grossesses en AGN = 1 885 €**

- ⇒ Prestation AGN : **1 260 €** par suivi de grossesse (voir annexe 2)
- ⇒ les frais fixes de fonctionnement en MdN : **625 €** par grossesse

4/ - Comparaison de l'AGN - H1 avec le suivi standard en maternité.

Le coût d'un suivi standard global (maternité niveau 1), GMAT :

- ⇒ coût du séjour hospitalier = GHS normal = **2 350 €**,
- ⇒ coût du suivi (consultations uniquement), sur la base d'une rémunération moyenne du C et/ou du Cs de 30 € : **300 €**

Soit un coût total de 2 650 euros à comparer au 1 885 euros MDN,

Une économie de 765 € pour la Sécurité Sociale par grossesse et naissance
--

Soit environ 30 % de gain pour la collectivité, moins d'interventions (donc moins de iatrogénie, cf . expérimentation au Québec) et pour une meilleure qualité humaine d'accompagnement et plus grande satisfaction des femmes et des couples qui feraient appelle à cette formule ; ce qui est, rappelons-le, une priorité du Plan Périnatalité : « plus de proximité, plus d'humanité ... ».

A terme, sur une base de 25 % des 800 000 femmes adoptant cette formule, cela représente une économie de 153 millions d'euros par an.

ANNEXE 1

ANALYSE et MODELISATION de la REMUNERATION PRESTATION AGN en MdN :

Préambule : Aujourd'hui, si on appliquait la nomenclature (voir annexe 2) telle qu'elle est, une sage femme libérale recevrait moins de **900** euros de la sécu pour un suivi complet appelé Accompagnement Global à la Naissance AGN (suivi ante, accouchement et visites post natales).

Projection de la situation actuelle pour une SF en AGN :

Sur cette base de 900 €, elle dégagerait un revenu de **22 500 €** brut pour 25 femmes suivies (voir plus bas) sur lesquelles elle doit payer ses charges de cabinet (40%), ce qui fait qu'il lui resterait un revenu net annuel de **13 500 Euros**.

Il faudrait donc pour que les sages femmes puissent vivre décemment lors de l'expérimentation, modifier substantiellement la nomenclature (politiquement difficile) ou alors les obliger à « faire des ménages » plus rémunérateurs mais ce qui fausserait complètement les conditions de l'expérimentation dans laquelle les sages femmes doivent pouvoir s'engager sans le poids mentale liées aux craintes concernant la pérennité de leur travail et le niveau de leur revenu. Ce point est essentiel (cf. évaluation Québec)..

Situation à optimiser : C'est pourquoi, sans toucher à la nomenclature, il faut proposer de tester la possibilité de payer les sages femmes travaillant MDN **par une formule de forfait global** qui leur assurerait un revenu décent (voir décompte tab.2, annexe 3).

Modélisation : Pour déterminer son montant, nous partons des hypothèses suivantes :

Une sage femme expérimentée peut escompter (*si elle est salariée et avec 15 ans d'ancienneté*) un salaire net mensuel de 2 300 euros (incluant les gardes et les primes, voir annexe 4).

Sur cette base, le salaire annuel net cible d'une sage femme salariée est donc de 27 600 €.

Une sage femme libérale devrait pouvoir prétendre légitimement à bénéficier d'un revenu équivalent à une SF salariée.

ANNEXE 2

Tarification actuelle en euros : année 2003

période	actes	durée	nbr	cotation	coûts/acte actuel en €	Total 2003	Total 2006
	entretiens	2h00	1	2.5 C	15.30	38.25	
	Consultations SF	1h30	8	C	15.30	122.40	
	préparation	2h00	8	C	15.30	137.40	
accouchement	Présence SF1 avant, après et pendant	2h00 à 10h00	1	SF118	312,70	312.70	
Post natal	Suite de couchesJ0J7	F 1et2	2 h	SF16	42.40	84.80	
	Consultation mère (SF)	1h00	2		15.30	30.60	
Total en heures			44	Total en €		726,00	

Tarification actualisée à 2006 : 826 €

ANNEXE 3

Tab 2 Protocole de suivi AGN avec cotation à l'acte : 1C=20MNs.

période	actes	durée	nbr	cotation	Tarif/acte	Total € 2003
	Entretien maison de naissance	2h00	1	C x 6	15.30	93.00
	Consultations SF 1 (ref)	1h00	8	Cx3	15.30	366.80
	Consultation SF2	1h00	1	Cx 3		45.90
	Préparation collective	2h00	6	Cx2	30.60	183.80
accouchement	Sf référente avant, pdt et après (2h)	6h00 à 12h00	1	SF118	312,70	312.70
	Présence SF2 pdt naissance et après	3h00	1	SF118x0.4		125.30
Post natal	Suite de couches (dom)	F 1 et 2	7h	SF16 x2	42.40	84.80
	Consultation mère (SF)	1h00	2	Cx6	15.30	91.80
Total			36 à 44 heures			1 310 €

ANNEXE 4

Décomposition du temps de travail en MDN :

Sur la base du nombre de jour travaillé (250) et de 35 heures hebdomadaires par SF, soit 1750 heures sur base annuelle.

Correspondant à **un travail effectif** décomposé ainsi :

⇒ **Travail direct** : Suivi global (tab. 2 annexe 3) :

36 à 37 heures minimum par grossesse, soit 1 480 heures annuelles par SF, et correspondant à **5h40 par jour et par SF (75% du temps actif)**,

⇒ **Travail indirect** (MDN + déplacement) :

1h20 par jour soit **260 heures par an et par SF** se décomposant en (environ) :

=> **Staff hebdomadaire entre sages femmes** (1h x 52)= 52h

=> **Staff hebdo avec la maternité référante du réseau** (1hX 13)= 13 h

=> **Réunion mensuelle d'information aux usagers** = 2hx 12 = 24h

=> **Coordination** (PMI, assistants maternels, Généralistes)= 50h (1h/semaine)

=> **Formation** : 75 h (1,5h /semaine).

=> **Déplacements** (minimum : 1 à 2 h/sem) : 1 voyage/jour = 40 à 70 h par SF,

Total : 255 à 285 heures (**pour un total théorique de 260 heures**).

ANNEXE 5

Décomposition des coûts fixes (en brut)

Approche de coûts de personnel :

Secrétaire (2 x 3/4 ETP) = 35000

Assistante maternelle (2 x 3/4 ETP) = 25000

Approche de coût de logistique et de fonctionnement :

Matériel médical et médicaments = 15 000

Matériel non médical = 10 000

Linge, nourriture = 3 000

Loyer = 20 000

Assurance (RCP) = 21 000 => (3500 / SF)

Frais généraux (6%) = 9 000 => (6%)

Coût transports = 2 000

Coûts formation, info, séminaires = 10 000

Total = 150 000 €

(Les caisses d'assurance des « Länder » en Allemagne viennent de décider la prise en charges des frais de fonctionnement des MdN, frais de 400 à 700 € supportés jusqu'alors par les parents).